

Belgian National Trainee Programme ESA

CALL 2017-2018

OBJECTIF

Dans le but d'offrir aux jeunes diplômés belges une chance d'acquérir une expérience pratique dans les domaines scientifiques liés à l'ingénierie et aux applications spatiales, le département de la Politique scientifique belge (Belspo) met en place, en coopération avec l'Agence spatiale européenne (ESA) un programme de formation national, appelé **National Trainee Programme (NTP)**. Les candidats sélectionnés dans le cadre de ce programme effectuent un stage dans l'un des départements de l'ESA actif dans les diverses activités spatiales de haute technologie de l'Agence: science spatiale, observation de la terre, télécommunications, navigation, *mission control and operations*, *human spaceflight*.

Le stage dure un an et peut être prolongé une seule fois pour cette même durée. Lors d'un stage effectué dans l'un des sites ESA en Europe, les candidats sélectionnés reçoivent un entraînement professionnel "*on-the-job*" et sont accompagnés de manière intensive par un mentor de l'ESA qui leur montre la voie à suivre dans l'organisation et les assiste dans l'exécution de la mission lors de la période de stage.

A la fin de leur stage, les stagiaires doivent rendre un rapport circonstancié ou un mémoire à propos du déroulement du stage.

INDEMNISATION

Pendant toute la durée du stage, le stagiaire reçoit une bourse des Autorités fédérales belges. Cette bourse est destinée à assurer au stagiaire des moyens de subsistance, ainsi qu'une indemnité de séjour et de déplacement qui lui permettent de poursuivre le stage.

La bourse que reçoit le stagiaire est exonérée d'impôts. Le stagiaire est cependant un assuré social à part entière.

STATUT DU STAGIAIRE

Un contrat est conclu entre Belspo et le stagiaire pour la durée du stage. Ce contrat prévoit les conditions d'octroi et de maintien de la bourse et les droits et obligations du stagiaire envers Belspo. En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à effectuer le stage sans l'interrompre et de manière continue, conformément aux modalités fixées par Belspo et l'ESA.

Le stagiaire n'est pas un employé de Belspo. Il ou elle effectue son stage et les tâches et missions qui y sont liées au sein de l'ESA et relève de l'autorité directe du directeur général de l'Agence ou de son

représentant. Le stagiaire est soumis aux règlements de travail en vigueur au sein de l'ESA. Cela résulte de la lettre de désignation (*letter of appointment*) que signera l'ESA.

PLACES DE STAGE

Les places de stage disponibles pour la période 2017-2018 ont été fixées par Belspo en accord avec l'ESA.

Pour 2017-2018, Belspo a octroyé trois (3) bourses. Cela signifie que seules trois des places de stages citées ci-dessous seront occupées.

- ESA Academy's e-learning development (ESA Redu Centre)
- Support to cubeSat activities (ESA Redu Centre)
- Harwell robotics and autonomy facility for exploration missions (ECSAT)
- Mixed signal electronic design and test (ESTEC)
- Investigation of Near-Infrared avalanche photodiode detectors for future science missions (ESTEC)
- Charge trapping in semiconductors: bridging the knowledge gap between Silicon and Mercury-Cadmium-Telluride (ESTEC)

Vous trouverez une description détaillée des places de stage disponibles et des compétences et aptitudes spécifiques requises en cliquant sur ce [lien](#).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce programme est destiné aux jeunes diplômés belges. Les candidats à ces places de stage doivent être titulaires d'un master en sciences exactes ou techniques. Les candidatures peuvent uniquement être introduites dans les 2 ans qui suivent l'obtention du diplôme requis. Les étudiants en dernière année de Master peuvent également poser leur candidature. Ils peuvent être classés et, le cas échéant, être sélectionnés sous réserve de l'obtention du diplôme requis à la date de la signature du contrat avec Belspo et de la désignation par l'ESA (prévue début novembre 2017).

INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Pour participer, les candidats doivent introduire **EN ANGLAIS** un dossier de demande, qui contient les éléments suivants :

- un CV comprenant le programme scolaire;
- une motivation circonstanciée pour la place de stage;
- une copie du diplôme obtenu
- pour les étudiants en dernière année : une attestation d'inscription dans l'établissement d'enseignement

D'autres documents qui pourraient appuyer le dossier peuvent également être joints au dossier.

Il est possible de se porter candidats à plusieurs places de stage. Une candidature spécifique doit être introduite pour chaque place de stage.

Les candidatures doivent être introduites **EN ANGLAIS** au plus tard le **15 août 2017**, par mail à l'adresse suivante : NTP@belspo.be . Vous recevrez un accusé de réception de votre candidature.

PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection se déroule en plusieurs étapes :

Les candidatures introduites sont examinées quant à leur exhaustivité au moyen des éléments décrits à la rubrique "Introduction des candidatures". Les candidatures incomplètes ne seront pas retenues.

Lors d'une première présélection, le jury décide quels sont les candidats qui satisfont aux conditions de formation pour la place de stage et ceux-ci sont évalués et sélectionnés sur la base du dossier introduit (CV). Le jury est composé de représentants de Belspo.

Les candidats retenus à l'issue de cette présélection sont ensuite invités à un entretien destiné à évaluer leurs compétences, les aptitudes requises et leur motivation pour la place de stage. Cet entretien aura lieu devant le jury et en présence d'un représentant de l'ESA.

Au terme des entretiens, les candidats seront évalués sur la base des critères suivants :

- compétences et aptitudes
- motivation pour la place de stage
- Connaissance de la langue de l'ESA pour la place de stage (Eng / Fr)
- Résultats obtenus dans les études

Après comparaison des mérites des candidats, ceux-ci seront classés par ordre de qualification.

ATTRIBUTION DES PLACES DE STAGE

Un classement est réalisé pour chaque place de stage disponible. En cas d'empêchement du candidat, la place de stage disponible est attribuée au candidat qui le suit immédiatement au classement.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidatures pour 2017-2018 doivent être introduites au plus tard le **15 août 2017**.

Les candidats qui sont retenus après présélection seront invités à passer l'entretien qui se déroulera mi-septembre 2017.

Le début du stage est prévu début novembre 2017.

Pour des informations complémentaires quant aux places de stage disponibles et au déroulement de la procédure, veuillez-vous adresser à monsieur Julien Béclard, julien.beclard@belspo.be, 02/238.36.39.